



RENSEIGNEMENTS

Collège Eugène Jamot

1 Rue Williams-Dumazet
23200 AUBUSSON

Tél. 05 55 67 72 80
Fax 05 55 67 74 18

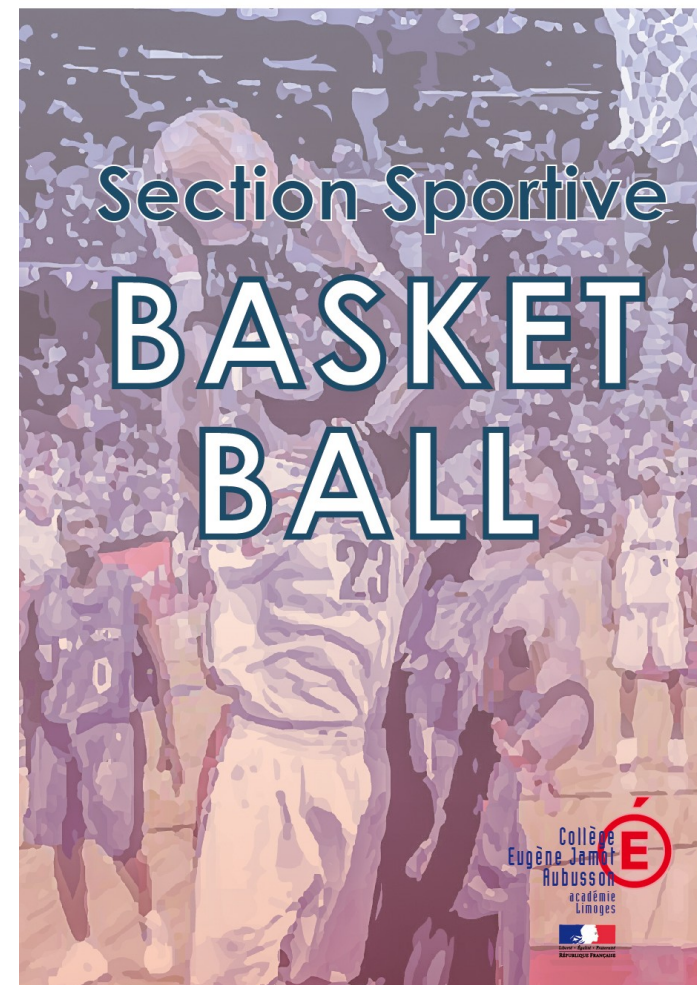
Mel : ce.0230506a@ac-limoges.fr

AUBUSSON

AU COLLEGE Eugène Jamot

De la 4ème à la 3ème

INSCRIPTION 2024-2025



Section Sportive

BASKET BALL

Collège
Eugène Jamot
Aubusson
académie
Limoges



100 ans
1904-2024

www.cite-scolaire-aubusson.fr

PRESENTATION GENERALE

Les sections sportives ont pour objectifs dans les domaines :

Educatif, de :

- S'épanouir par le biais d'une pratique sportive
- Développer les notions de respect, d'autonomie et des règles de vie en société
- Développer la formation à l'arbitrage et au coaching.

Sportif, de :

- Découvrir une activité sportive par une pratique régulière
- Développer les fondamentaux individuels et collectifs.

Scolaire, de :

- Avoir les mêmes exigences que pour les autres élèves de même niveau (les élèves appartenant à la section sont regroupés sur une classe, par niveau).

PRINCIPES DES SECTIONS SPORTIVES

- Les élèves de la section basket-ball suivent la même scolarité que leurs camarades. Ils bénéficient d'un emploi du temps aménagé leur permettant la pratique sportive.
- La section sportive basket-ball du collège JAMOT peut être intégrée à chaque rentrée scolaire en 4^{ème} ou en 3^{ème}.
- Les entraînements ont lieu 2 fois par semaine, à raison de 1h30 par séance, au gymnase de la cité scolaire JAMOT, et au hall polyvalent d'Aubusson.
- L'encadrement est assuré par un professeur d'EPS et par un éducateur sportif du Comité départemental de basket-ball.
- Les élèves ont la possibilité d'être hébergés à l'internat.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Le collège Eugène JAMOT d'Aubusson – 1 rue Williams Dumazet – propose, en plus de l'enseignement scolaire obligatoire d'EPS, 3 heures spécifiques à l'entraînement basket.

L'Association sportive du collège propose des entraînements, des rencontres ainsi qu'une formation à l'arbitrage afin d'obtenir une certification de Jeune Officiel UNSS. Cette pratique est **obligatoire** pour les élèves de la section sportive.

Le Club « Aubusson Felletin Basket Ball » propose des entraînements et des rencontres. Il **est conseillé** aux élèves inscrits à la section sportive de participer. Les élèves bénéficient d'une formation à l'arbitrage et d'une surveillance médicale continue.

ADMISSION

Les élèves intéressés par la section sportive basket doivent satisfaire à plusieurs exigences, sur les plans :

Sportif :

- Etre motivé pour les sports collectifs et présenter des aptitudes physiques et sportives afin d'assumer les deux entraînements.
- Réussir un test d'habiletés motrices.

Scolaire :

- Garantir une attitude irréprochable dans le cadre de la section sportive et au sein de l'établissement.
- **SE LICENCIER À L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE.**
- S'engager dans la pratique sportive basket-ball sur 2 ans : non seulement en classe de 4^{ème} mais également en classe de 3^{ème}.

Médical :

Etre apte médicalement. Un **certificat médical** d'aptitude à la pratique du basket-ball en compétition, d'au moins de 3 mois, établi par un **médecin agréé du sport**, est exigé au moment de l'entrée à la section.

Les parents complètent la demande de candidature jointe. Elle sera transmise au collège JAMOT au plus tard le 31 mai 2024.

Formulaire

Sélection Juin 2024

Je soussigné(e),

M., Mme,.....

Adresse:

Téléphone:

Responsable légal de l'enfant

Inscrit actuellement au

Collège

En classe de

souhaite

inscrire mon enfant à la sélection

pour la section Basket du Collège E. JAMOT

qui aura lieu durant le mois de juin 2024

au Collège Eugène Jamot d'Aubusson.

Coupon à retourner

au plus tard le 31 mai 2024

Au Collège E. JAMOT - Service scolarité

1 rue Williams Dumazet - 23200 AUBUSSON